

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n° DC2024-010

Date de la convocation : 07/03/2024

Conseillers en exercice : 122

Conseillers présents : 75

Conseillers représentés : 14

Le quatorze mars deux mille vingt-quatre, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni aux Tourelles, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : 001 POTRON Pierre , 002 ETIENNE Philippe , 004 LOUIS Jean-Marc , 006 NANJL Léopold , 011 PERTUS Xavier , 012 RATAUX Frédéric , 013 LALONDE Loïc , 014 GOMEZ Jean-Baptiste , 015 THIERION Vincent , 017 BESTEL Bernard , 019 DEGUY Bernard , 021 LAURENT-CHAUVEY Pierre , 025 NIZET Sylvain , 026 LOBIDEL Alain , 027 CERRAJERO Eladio , 028 MEIS Michel , 030 HAULIN Eric , 032 GELHAYE Martine , 033 VAIRY Lionel , 034 CANNAUX Francis , 036 PIERSON Florent , 037 LEFORT Sylvie (depuis 19:42:07) , 038 SEMBENI Anne , 039 LAMBLOT Laurent , 040 MATHIAS Frédéric , 042 HUSSON POISSON Fanny , 043 SEMBENI Peggy , 045 QUEVAL Guillaume , 046 SINGLIT Benoît , 048 FOURCART Marie Hélène , 049 ANDREY Danielle , 051 RAGUET Philippe , 052 LELOUP Nathalie , 053 LORIN Dominique , 055 VERNEL Martine , 056 DANNEAUX Dominique , 057 DEMISSY Pierre (depuis 19:57:05) , 058 RAULET Olivier , 059 LECLERCQ Guy , 060 MANCEAUX Christophe , 061 BOUILLEAUX Jean Pol , 062 PIEROT Chantal , 063 AUROUX Emmanuel , 068 HAULIN Bertrand , 070 GROSSELIN Jacques , 074 DUMANGE Dominique , 075 GUERIN Anne Marie , 079 BERTHELEMY Mathieu , 080 LORFEUVRE Géraud , 081 ROBIN Dominique , 084 FLEURY Vincent , 086 MACHINET Thierry , 087 SALEZ René , 088 MALVAUX Frédéric , 089 VAN DEN BERGH Charles , 090 PIRAS Caroline , 091 BOUILLON Mathieu , 093 BOUILLON Daniel , 094 MINET Maxime , 095 RICHELET Jean-Pol , 096 LESOILLE Patrick , 097 AUDEGOND Michaël , 098 BESANCON Tony , 099 LE GALL Jean François , 100 CANIVENQ Roland , 101 DAUPHY Bruno , 103 BERGERY Marie Claude , 105 CARPENTIER Dominique , 110 DION Valentine , 111 DUGARD Yann , 112 FESTUOT Annie , 114 COSSON Geneviève , 117 LAMPSON Nadège , 120 PAYEN Françoise , 122 MAROTEAUX Nathalie ,

Ont donné procuration : 005 CHANCE Jean-Michel (à 038 SEMBENI Anne) , 010 CORNEILLE Jean-Pierre (à 026 LOBIDEL Alain) , 022 DESTENAY Roland (à 019 DEGUY Bernard) , 024 DE POUILLY Jean (à 046 SINGLIT Benoît) , 029 SIGNORET Francis (à 028 MEIS Michel) , 031 LALLEMENT Séverine (à 034 CANNAUX Francis) , 067 ROUSSY Elise (à 059 LECLERCQ Guy) , 072 NICOLITCH Cédric (à 084 FLEURY Vincent) , 073 BOXEBELD Pascal (à 087 SALEZ René) , 092 MOUTON Francis (à 090 PIRAS Caroline) , 104 BOLY Francis (à 120 PAYEN Françoise) , 115 MACHINET Jean Baptiste (à 110 DION Valentine) , 118 LEBON Christophe (à 117 LAMPSON Nadège) , 121 RENOLLET Hubert (à 112 FESTUOT Annie) ,

Secrétaire de séance : M. Thierry MACHINET

OBJET : DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024

Vu les articles L2312-1, 2313-1 et 5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicables aux EPCI comprenant une commune de 3500 habitants et plus (Art. L5211-36 du CGCT), qui dispose que le Président présente dans un délai de deux mois précédant

.../...

**Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission au contrôle de légalité le 27/03/2024
et de sa publication ou notification le 27/03/2024**

.../... Page 2/2 – Délibération DC2024-0010

l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure de la dette. Ce rapport donne lieu à débat au Conseil ;

Vu la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) ajoutant au contenu du débat d'orientations budgétaires des éléments sur l'évolution et les caractéristiques de l'endettement ;

Vu l'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république (NOTRe) imposant désormais aux collectivités locales de plus de 3 500 habitants une délibération spécifique au rapport présenté par l'exécutif sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels, la structure et la gestion de la dette ;

Vu le rapport d'orientations budgétaires 2024 présenté par le Président ;

Considérant qu'un débat a pu se tenir en bonne et due forme lors de la séance au sein du conseil communautaire, portant sur la situation financière et budgétaire actuelle et future de la communauté de communes ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, PREND ACTE avec 88 voix POUR et 1 voix CONTRE (017 BESTEL Bernard) de la tenue du débat sur les orientations budgétaires pour l'exercice 2024 sur la base du rapport présenté.

Le secrétaire de séance,



Thierry MACHINET

Le Président,



Benoît SINGLIT